



TRADUCTION EN ANGLAIS

En partenariat exclusif avec FOOD'LOIRE, TRADUIS MON VIN vous propose des prestations adaptées à vos besoins. L'offre est détaillée ci-après. Chaque pack est dissociable l'un de l'autre et peut être réalisé de manière indépendante. Les tarifs indiqués s'entendent Hors Taxes et sont valables uniquement dans le cadre de « Diagnostic Export » et du partenariat signé entre TRADUIS MON VIN et Food'Loire.

PRESENTATION DE TRADUIS MON VIN :

Traductrice de l'anglais vers le français depuis plus de 10 ans, Amy Cheshire (ancienne assistante export viticole et titulaire du WSET 3) s'est spécialisée dans des traductions de haute qualité pour le monde du vin.

Site internet : www.traduismonvin.com

Réseaux sociaux : [Linkedin](#) | [instagram](#) | [facebook](#)

LES « PACKS » PROPOSES PAR TRADUIS MON VIN:

PACK 1 : Traduction de documents commerciaux (plaquettes/fiches techniques, contre-étiquettes, présentations...)	de 0,15 à 0,20€/mot HT
PACK 2 : Traduction de site internet	à partir de 300€ HT
PACK 3 : Vérification et correction de vos textes déjà rédigés en anglais	à partir de 20€ HT la page
PACK 4 : Accompagnement dans vos choix linguistiques et approche de communication / rédaction (style de rédaction en fonction des supports de communication)	Sur devis.

Dispositif d'aide financière accordée par la Région des Pays de la Loire :

Le dispositif « Init Export » permet de financer les actions liées à une démarche de prospection commerciale à l'étranger : réalisation d'outils de communication-marketing dédiés à la stratégie de développement commercial à l'international de l'entreprise, traduction et interprétariat, réalisation d'études (information marchés, veille réglementaire...) et prestations de conseil spécialisées (appui juridique et fiscal, service d'appels d'offres internationaux, adaptation des produits aux normes d'importation des marchés cibles...).

L'aide régionale correspond à 50 % des dépenses éligibles HT constituées par le(s) devis du (ou des) prestataire extérieur(s). Elle peut être attribuée une fois par année civile, dans la limite globale annuelle de 2 000 €.

Renseignements et contact : Food'Loire.

CONTACTEZ-NOUS :

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Service Food'Loire

9 rue André Brouard – CS 70510 – 49105 Angers Cedex 2

Votre contact : Catherine AUBINEAU, 02 41 18 60 15, catherine.aubineau@pl.chambagri.fr

WWW.FOODLOIRE.FR

